



syndicat

interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs

Juillet
2017

Bulletin d'informations syndicales
pour le personnel des HUG

30 millions d'économies annoncées pour 2018

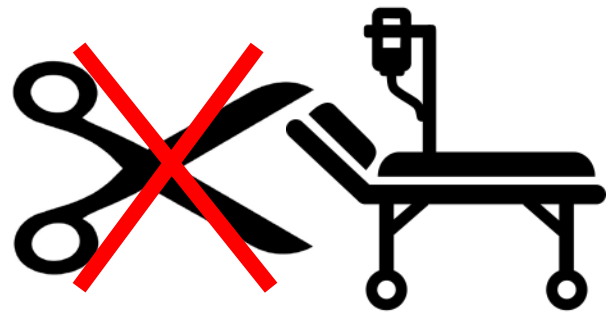
(ou comment tenter de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille)

A chaque rentrée sa rengaine de prévisions budgétaires. 2017 a échappé à la tradition avec l'annonce de l'engagement de plus de 200 postes pour répondre en partie aux besoins en soins grandissants d'une population vieillissante et fragilisées, 2018 est une annonce au goût amer.

Court répit pour le personnel des HUG donc, sabré par l'annonce de mesures d'économies s'élevant à 30 millions d'économie, soit une suppression de 300 postes.

Si le Conseil d'Etat, n'annonce pas en septembre une augmentation de la subvention pour couvrir le fonctionnement du nouveau bâtiment des lits Gustave Julliard, l'ouverture de Mat 3 et une organisation du travail en conformité avec la demande de l'office cantonal de l'inspection du travail (OCIRT), l'intégralité des 300 départs à la retraite anticipée ne seront pas remplacés, et l'hôpital n'aura pas les moyens d'engager le personnel supplémentaire indispensable pour fonctionner correctement : médecins, infirmières, personnel soignant et administratif.

La rentrée s'annonce donc particulièrement préoccupante et les membres du comité hospitalier du SIT s'appêtent à continuer de résister contre toutes les attaques qui visent à affaiblir les services de santé publique.



**Dans ce bulletin,
vous trouverez également :**

- des infos sur les actions menées par le comité hospitalier SIT
- des infos sur la caisse de retraite (CEG)
- des nouvelles sur le projet SCORE

Ensemble, défendons l'hôpital. Rejoignez-nous.

Projet SCORE : attention danger !

Après avoir rompu unilatéralement les négociations à l'automne 2016, le Conseil d'Etat va de l'avant sur le projet SCORE en menaçant de déposer un projet de loi à la prochaine rentrée scolaire. Bien que le Conseil d'Etat présente les professions soignantes comme « gagnantes » avec ce projet, il constitue une véritable menace pour l'ensemble du personnel des services publics, HUG inclus.

Sous l'égide du Cartel intersyndical, dont le SIT est membre, des matinées d'exercices de classement des fonctions selon la méthode SCORE ont été organisées en 2016. Plusieurs syndiqué-e-s SIT des HUG y ont participé. Comme l'Office du personnel de l'Etat (OPE) se refuse toujours à communiquer les détails de la méthode et des résultats, l'exercice s'est avéré plutôt difficile. Mais il a néanmoins permis d'identifier de nombreuses incohérences et injustices dans ce projet.

Suite à ces demi-journées et au travail d'analyse mené par le Cartel, ce dernier a transmis au Conseil d'Etat une liste de critiques et de revendications pour corriger la méthode. Plutôt que de répondre à ces demandes, le Conseil d'Etat a alors mis fin unilatéralement aux négociations avec le Cartel, sans même avoir eu le temps d'aborder le sujet de la grille salariale et l'épineuse question des primes et indemnités, qui sont nombreuses et importantes aux HUG.

Au début du mois de mai 2017, le Conseil d'Etat a soumis à consultation du Cartel un avant-projet de loi modifiant la loi sur les traitements (salaires) de l'Etat et des établissements publics.

Carte blanche pour les HUG ?

Le Cartel a répondu à cette consultation en critiquant sévèrement l'avant-projet de loi et en réclamant le retrait de ce dernier. Les éléments inacceptables qui s'ajoutent à l'absence de transparence de la méthode sont nombreux :

- le Conseil d'Etat s'octroierait la possibilité de modifier la grille salariale comme il l'entend,
- la garantie du salaire en cas de transfert décidée par l'employeur serait supprimée,
- les établissements et les hiérarchies pourraient fixer elle-même les salaires.

Ce dernier point est gravissime. Pour les HUG, cela signifie que la direction aurait davantage de

marge de manœuvre pour augmenter les hauts salaires (pour rappel, les HUG ont demandé le maintien du 14^{ème} salaire pour certains cadres, alors qu'il était supprimé dans l'Etat de Genève) et pour... diminuer celui des bas salaires. Car dans le contexte de restrictions budgétaires imposé par ce même Conseil d'Etat (coupes linéaires dans les subventions aux HUG), à qui va-t-on prendre l'argent supplémentaire pour les cadres, professeurs, etc...?

Mobilisation en vue

La « promesse » de revaloriser les salaires des soignant-e-s avec le projet SCORE n'est donc que de la poudre aux yeux, et il faudra se mobiliser cet automne si le Conseil d'Etat persiste à vouloir aller de l'avant.

Nos représentant-e-s SIT au sein du Cartel suivent cette affaire de près, et ne manqueront pas de relayer les informations nécessaires et les éventuels appels à la mobilisation.



Pour en savoir plus

- ⇒ Dossier spécial SITinfo juin 2017
- ⇒ Réponse du Cartel à la consultation sur sit-syndicat.ch

Soyons prêt-e-s à nous mobiliser pour défendre une politique salariale juste, équitable et transparente !

CPEG : défendons nos retraites

En raison du droit fédéral obligeant la caisse de pension à constituer des réserves autant énormes qu'inutiles, et de la baisse du taux de rendement théorique du capital de la caisse, nos retraites CPEG sont en danger. Le Conseil d'Etat se dit prêt à octroyer 4 à 5 milliards supplémentaires à la caisse, mais en échange d'un changement de primauté. Il soumettra un projet cet automne sur lequel les syndicats devront se prononcer, tandis qu'une autre proposition syndicale se dessine.

Groupe de travail sur le taux technique

Une membre du comité hospitalier SIT, également déléguée de l'Assemblée de la CPEG, a fait partie d'un groupe de travail des employé-e-s qui s'est penché sur la question du taux technique (taux de rendement théorique) et du manque de capitalisation de notre caisse. Cette commission a rencontré la direction de la CPEG à deux reprises, puis s'est réunie plusieurs fois pour présenter son rapport lors de l'Assemblée extraordinaire qui s'est tenue le 1^{er} juin 2017 : au vu des informations rassemblées, cette commission a jugé que le taux technique a été fixé de manière très (trop) stricte, ce qui pousse à devoir capitaliser énormément d'argent. Une des questions est de savoir si cet argent, pour l'instant très bien placé, ne connaîtra pas des aléas en défaveur des futurs rentiers-ères que nous sommes. En gros, mettre de l'argent de côté plutôt que payer directement les rentes, c'est jouer à la roulette votre rente future sur les bourses du monde entier....

Projet de loi du Conseil d'Etat

La même militante du comité hospitalier SIT a pu participer aux réunions des représentant-e-s du Cartel intersyndical avec une délégation du Conseil d'Etat, en vue de comprendre et poser toutes les questions utiles concernant le projet du Conseil d'Etat pour un financement supplémentaire de la CPEG. A savoir que le Conseil d'Etat s'est dit prêt à capitaliser la caisse de manière à porter son taux de couverture à 80%, pour autant que le système passe de la

primauté de prestations à la primauté de cotisation. En relation avec la loi fédérale, il y a des avantages et des désavantages sur les deux systèmes. Ceux-ci seront présentés et discutés lors d'une journée de formation organisée par le Cartel le 12 septembre prochain. Aucune décision n'est prise pour l'instant quant à savoir si le Cartel entre en matière ou non sur la proposition du Conseil d'Etat. Mais les préoccupations, principalement l'objectif de rente, mais aussi notamment concernant le financement de la pénibilité, ont pu être évoquées, et l'on espère que le projet final en tiendra compte.

Initiative Cartel-Asloca

Tant qu'à devoir injecter plusieurs milliards dans la CPEG pour préserver les retraites, autant que cela soit sous la forme de terrains destinés à construire du logement. C'est le sens de l'initiative populaire que le Cartel intersyndical et l'Asloca lanceront au mois de septembre.

Là aussi, une membre de notre comité hospitalier SIT, a pu participer aux réunions de discussion et préparation sur cette initiative.

Pour en savoir plus

- ⇒ Tracts, articles et analyses
 - ⇒ Communiqué conjoint Cartel-Asloca
- sur sit-syndicat.ch
et sur cartel-ge.ch**

Les actions du comité hospitalier SIT

Représentations institutionnelles

Le SIT hospitalier représente le personnel dans les instances suivantes :

- Conseil d'administration
- Comités de gestion, DISIM, DMCPRU, DGYNOBS
- Séances syndicats-direction
- Commission paritaire
- Commission santé et sécurité
- GRAAL (Groupe d'Action en matière d'Addiction et Alcoolisme)

La défense individuelle

Le SIT hospitalier assure la défense individuelle des membres (évaluation des prestations, nomination, entretien de service, sanctions, insuffisance de prestation, protection de la personnalité, etc. et les conditions de travail en général (attitude autoritaire de la hiérarchie ; mauvaise ambiance de travail, réorganisations, changements d'horaires, modifications de cahier des charges, etc).

Les actions du comité hospitalier SIT (suite)

L'action collective

- L'action syndicale du SIT, par la ténacité de notre militante et la détermination du personnel qui a dû déposer un préavis de grève pour faire entendre ses arguments, a permis de faire inclure la fonction TRM dans la liste des fonction pénibles selon la LCPEG après deux ans de pourparlers.
- Toujours avec les TRM, l'inégalité de traitement en vigueur aux Trois-Chêne a été rectifiée au moment où la direction générale a accepté d'octroyer la prime dite de gériatrie à tout le personnel concerné et affecté à ce site.
- Depuis que l'Office Cantonal de l'inspection des relations de travail (OCIRT) a demandé aux HUG, fin 2015, de se mettre en conformité avec la loi sur le travail en matière de durée du temps de travail et repos, le SIT a intégré, avec les autres organisations représentatives du personnel, le groupe de travail chargé de mettre en place des mesures correctives. Dans un premier temps les réflexions se sont concentrées sur le corps médical aux soins intensifs en pédiatrie, aux urgences et aux soins intensifs adultes. Elles ont abouti au constat que pour respecter la législation, du personnel en plus doit être engagé. Seulement pour la pédiatrie environ 40 postes serait nécessaire pour répondre aux exigences légales. Dès la rentrée, les syndicats ont demandé au groupe de pilotage d'intégrer sans plus tarder, le personnel soignant dans la boucle de réflexion.
- Pour tenter de réduire le taux d'absences qui s'élève de manière générale à plus de 8%, les partenaires sociaux SIT et SSP participent depuis le mois de juin à un groupe de réflexion paritaire mis en place par la directrice des ressources humaines.



La participation et l'engagement du personnel sont déterminants pour la réussite d'une action collective. Rejoignez-nous pour continuer à défendre les prestations et les intérêts du personnel hospitalier.

Permanences au local syndical

Des questions ? Intéressé-e à participer aux travaux de votre comité hospitalier SIT ? Juste envie d'adhérer ? Venez vous informer à la permanence syndicale :

tous les jeudis
entre 12h40 et 13h40
81 Bd de la Cluse.

Permanences au SIT

Difficultés au travail ? Besoin d'un conseil ou d'être défendu-e-s ? Le SIT vous accueille en toute confidentialité

le mardi
de 10h30 à 13h30
le mercredi
de 14h à 18h
16, rue des
Chaudronniers

La délégation syndicale du SIT

Sophie Grandi

Technicienne en radiologie médicale
Représentante du personnel élue au
Comité de gestion du DISIM
Tél : 022 372 75 19 et 022 372 70 58
sophie.grandi@hcuge.ch

Xavier Lalanne

Technicien support assistance
Représentant du personnel élu au conseil
d'administration
xavier.lalanne@hcuge.ch

Judith Perez

Aide-soignante et animatrice en
gériatrie à l'Hôpital de jour de
médecine communautaire. Représentante
du personnel élue au Comité de gestion du
DMCPRU
Tél : 079 706 25 62
judith.perez@hcuge.ch

Jacques Delque

Infirmier clinicien
jacques.delque@hcuge.ch

Geneviève Preti

Conseillère en santé sexuelle
Membre du comité CPEG
Membre du comité CARTEL intersyndical
Permanence SIT les jeudis 12h40-13h40
Tél : 076.561.95.57
genepreti@sunrise.ch

Martine Viret

Sage-femme
Représentant du personnel élue au comité
de gestion du GYNOBS
martine.viret@hcuge.ch

Secrétariat syndical

Mirella Falco
Tél : 022 818 03 00
mfalco@sit-syndicat.ch

Pour adhérer au
syndicat :
sit-syndicat.ch